Ville de TROUVILLE-SUR-MER Hôtel de ville 164 boulevard Fernand Moureaux 14360 TROUVILLE-SUR-MER

DEMANDE D'INTERVENTION MUNICIPALE POUR L'EFFACEMENT DE TAGS ET GRAFFITIS SUR UN BIEN PRIVE

(à déposer à l'accueil de la mairie ou à envoyer par lettre postale)

Conformément aux dispositions de la convention signée avec la ville de Trouville-sur-mer, je soussigné
d'effacement des tags et graffitis constatés sur le bien m'appartenant situé (indiquer l'adresse précise)
à Trouville-sur-mer.
Ci-joint la copie du récépissé de plainte déposée le
Date et signature,
Cadre réservé à l'administration :
Reçu le

